

ASSEMBLEE GENERALE du 10 octobre 2019

Synthèse

Mont-sur-Rolle, le 17 octobre 2019

Le jeudi 10 octobre, la commune de Crans-près-Céligny a accueilli l'Assemblée générale de l'Association de Communes Vaudoises (AdCV). A cette occasion, des tables rondes ont été organisées afin d'examiner les compétences que les communes pourraient reprendre, notamment si la facture sociale était transférée au Canton. A la fin de ces réflexions, une synthèse de celles-ci a été présentée à l'Assemblée.

30 communes (54 personnes) ont participé.

Ces tables rondes ont été un franc succès et de nombreuses idées et propositions ont été formulées lors des débats. Ces précieuses informations seront analysées par le Comité de l'AdCV.

Cette assemblée a aussi été l'occasion d'accueillir une nouvelle commune membre, Paudex ayant décidé de rejoindre l'AdCV.

Le Comité a également présenté diverses actualités intéressant les communes.

Enfin, 1 minute de silence a été respectée en l'honneur de M. Philippe Besson, Syndic de Penthaz et membre du Comité de l'AdCV entre 2011 et 2014, décédé le 1^{er} août 2019.

Nouvelle péréquation (NPIV) : état des discussions avec l'Etat et l'UCV

Mme la Présidente Josephine Byrne Garelli indique que la nouvelle composition de la délégation du Conseil d'Etat avait laissé des espoirs que les discussions (confidentielles pour l'instant) puissent avancer positivement. La dernière rencontre de la plateforme politique fait craindre que tel ne sera pas forcément le cas, notamment si le Conseil d'Etat refuse de faire un geste en faveur des communes au niveau du financement de la facture sociale. Notre Présidente indique qu'elle n'entend pas s'épuiser dans des négociations interminables : si le Conseil d'Etat reste inflexible, l'AdCV agira avec l'autre faîtière de communes par le biais du Grand Conseil. Elle communique ensuite l'historique et le calendrier des discussions :

Historique :

- 1^{ère} rencontre de la plate-forme le 3 juillet ;
- Confirmation de la feuille de route avec pour objectif une entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2022 ;
- Financement de la facture sociale négocié dans ce cadre mais pas la facture policière ou les constructions scolaires ;
- Création d'un groupe technique et d'un groupe politique.

Calendrier :

- Octobre 19 : facture sociale, étant précisé que la deuxième réunion de la plate-forme a été renvoyée au mois de janvier 2020 ;
- Janvier 20 : Principes techniques et péréquation des ressources
- Mars 20 : charges structurelles
- Mai-juin 20 : périmètres urbains
- Août-octobre 20 : paramétrisation, simulations et finalisation du projet

(Voir présentation sur le site Internet de l'AdCV)

Scolaire et parascolaire

Le groupe de travail scolaire et parascolaire va prochainement se réunir. Cette rencontre a été retardée en raison de la difficulté à trouver une date qui convienne à tout le monde. Il s'agira de discuter des nombreux sujets d'actualité, notamment du financement des camps scolaires et sorties de classes.

Le Conseil d'Etat a décidé de suspendre toutes les plates-formes autres que la NPIV pour se consacrer uniquement à celle-ci. Pour les mêmes motifs, le Grand Conseil a gelé le traitement de plusieurs objets parlementaires (constructions scolaires, financement des camps), ce qu'Andreas Sutter regrette beaucoup.

Différents types de soutien méthodologique et financier sont à disposition des groupes de jeunes dans l'optique des JO 2020. Les projets doivent être liés à la thématique du sport : initiation à une pratique sportive, organisation d'un tournoi, l'ouverture de salle de sports dans sa commune, etc. Mais ils peuvent aussi prendre d'autres formes pour la traiter tels que des débats, des pièces de théâtre, des reportages, etc. M. Sutter a mis quelques dépliants à disposition des communes intéressées.

(Voir présentation sur le site Internet de l'AdCV)

Consultation sur la révision de la LATC (partie construction)

MM. Pierre Stampfli et Michel Buttin informent l'assemblée qu'avec le Secrétaire général, ils ont procédé à une analyse de l'EMPL et répondu au questionnaire du Canton (ces documents ont été mis à disposition des communes membres le 14 octobre). Ils remercient d'avance les membres de transmettre copie de leurs réponses au Canton afin que l'AdCV puisse en faire la synthèse et compléter ainsi sa prise de position. **Délai 11 novembre.**

(Voir présentation sur le site Internet de l'AdCV)

Nouvelles formations proposées par l'AdCV

Le Comité de l'AdCV vous propose deux nouvelles formations.

La première porte sur les ZIZA et la seconde sur les relations entre les Municipalités et les Conseils communaux/généraux.

Vous pouvez vous inscrire via le lien <http://www.adcv.ch/formation-fr1951.html#article-12986>.

Prochaine AG

- 28 novembre 2019 : Buchillon, en présence de Mme la Conseillère d'Etat Cesla Amarelle

Nous remercions vivement cette commune qui s'est portée candidate pour nous recevoir.

Prochaine sortie récréative

- 12 juin 2020 : Penthaz

Nous remercions vivement la commune de Penthaz de nous recevoir l'année prochaine et nous réjouissons de découvrir ce village.

Ateliers : en cas de reprise de la facture sociale par le Canton, quelles nouvelles compétences pour les communes ? »

Après le dépôt de plusieurs motions, le Conseil d'Etat semble acquis au principe de ce transfert de la facture sociale. Les communes doivent toutefois garder leur autonomie. Il serait donc peut-être judicieux qu'elles reprennent certaines compétences. Le Comité de l'AdCV a donc décidé d'organiser des tables rondes afin d'examiner quelles pourraient être ces compétences. Au terme de ces réflexions, diverses propositions ont été formulées, notamment dans le domaine des finances communales (perception de l'impôt communal par les communes), l'aménagement du territoire (décentralisation/reprise de certaines compétences du SDT au niveau des districts/des régions, voire des communes) et la mobilité. Une synthèse de toutes ces propositions sera effectuée par le Comité, qui étudiera ensuite leur faisabilité avant d'éventuelles négociations avec le Conseil d'Etat.

Divers et propositions de l'Assemblée

GT « Paroles aux communes » : ce groupe de travail, qui réunissait des communes membres et non-membres de l'AdCV, a décidé de renoncer à ce projet. Il s'agissait de permettre à des communes de lancer des référendums au niveau cantonal. Les raisons de cet abandon sont politiques (volonté de ne pas interférer dans les négociations Canton/communes) et financières (coûts d'une éventuelle campagne).

Rapport de la COPAR : ce rapport vient de paraître. Le Comité de l'AdCV va en faire une analyse détaillée et partagera ensuite ses conclusions avec les communes membres.

Allocution de Monsieur le Syndic Robert Middleton.

Plutôt que la traditionnelle présentation de sa commune, Monsieur Robert Middleton, Syndic de Crans-près-Céligny, a choisi de lancer quelques propos polémiques, soulignant notamment que la Cour des comptes a relevé que certaines communes à forte capacité péréquative se trouvent désargentées au profit de communes théoriquement moins favorisées. Il s'est aussi attardé sur la dernière révision de la LATC, qui tend à limiter de manière soviétique les droits à bâtir. Après cela, Monsieur le Syndic a invité l'Assemblée à passer à la partie conviviale de la soirée.

Nous remercions chaleureusement la commune de Crans-près-Céligny pour son hospitalité !

Contacts :

Josephine Byrne Garelli : 079 210 41 63